

Introduction

Le pharmacien est un des professionnels de la santé les plus accessibles dans le système de santé québécois. L'objectif premier de celui-ci est de veiller à la santé de ses patients, mais il doit le faire dans le respect de la loi et des règlements balisant sa pratique.

Un sondage, effectué par l'équipe de l'URPP auprès des pharmaciens et des étudiants en pharmacie, a révélé que ceux-ci souhaitaient être mieux informés quant aux décisions juridiques entourant leur pratique¹. Dans ce contexte, nous avons voulu augmenter l'exposition des étudiants en pharmacie et pharmaciens à différentes décisions juridiques impliquant des pharmaciens en exercice.

Objectifs

Développer un blogue sur la législation pharmaceutique pour les étudiants et les pharmaciens québécois.

Méthodologie

PHASE I

Développement d'un gabarit pour le résumé des décisions juridiques. Il comprend les informations légales sur la décision, les citations pertinentes (i.e. élément déclencheur, faits et sanctions) ainsi qu'une courte analyse de l'impact de la décision sur la pratique pharmaceutique.

PHASE II

Sélection des décisions impliquant des pharmaciens sur les sites web Justice-Canada, CanLII, Publications du Québec (Gazette officielle du Québec) et Tribunaux du Québec.

Ces résumés anonymisés et rédigés, entres autres par des étudiants en pharmacie, ont été testés sur le gabarit en prévision d'une publication sur le blogue *LSS pharmacie*.

PHASE III

Révision des résumés. Publication sur le blogue à raison d'un résumé par semaine.

PHASE IV

Sélection complémentaires de décisions plus récentes par un nouvel étudiant en pharmacie, lecture, synthèse, révision et planification en ligne pour assurer la continuité du blogue.

Résultats

Le blogue hebdomadaire « Législation et systèmes de soins (LSS) en pharmacie » a été mis en ligne en août 2014. Il comporte les sections suivantes : à propos, bibliothèque idéale, citations juridiques, collaborateurs, historique, hyperliens pertinents, publications et recueil de décisions. Plus de 600 personnes suivent périodiquement ce blogue via les médias sociaux. La figure 1 présente un aperçu de la page d'accueil du blogue.



Figure 1—Aperçu de la page d'accueil du blogue LSS Pharmacie développé par nos collaborateurs
Hyperlien — <https://lsspharmacie.wordpress.com/>

Lors des PHASES I-III, 96 décisions ont été pré-sélectionnées provenant des niveaux juridiques suivants: disciplinaire (n=83), civil (n=5), Cour des petites créances (n=5) et pénal (n=3). De ces décisions, 58 ont été retenues, lues, résumées et planifiées pour le blogue (un résumé par semaine, chaque lundi).

Lors de la PHASE IV, un total de 46 décisions additionnelles ont été sélectionnées et lues, résumées et planifiées pour le blogue.

La figure 2 montre que la plupart des décisions proviennent du Conseil de discipline de l'Ordre des pharmaciens du Québec. Au total, 104 décisions ont été lues, résumées et planifiées; 82% (n=85) sont d'ordre disciplinaire.

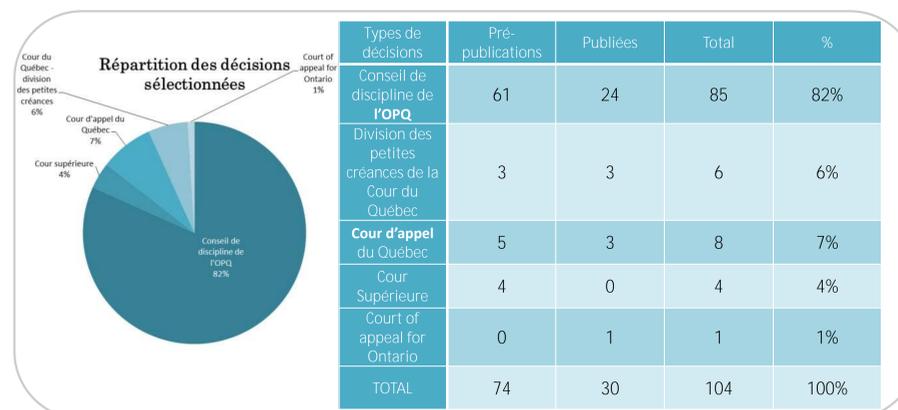


Figure 2—Répartition des décisions juridiques sélectionnées selon le type de cour pour la totalité des 104 décisions

Analyses

La figure 3 démontre la répartition des amendes imposées depuis l'année 2003 et un graphique linéaire affichant la quantité de décisions résumées pour chaque année. Chaque bande de couleur exprime le montant de l'amende/décision et la colonne en entière exprime le total des amendes imposées au cours de cette année pour les décisions retenues dans notre blogue. Au total, 75/104 décisions retenues ont été sanctionnées par une amende. Il faut rappeler que selon l'article 156 du Code des professions, le Conseil de discipline peut imposer une amende d'au moins 1 000\$ et d'au plus 12 500\$ pour chaque infraction.

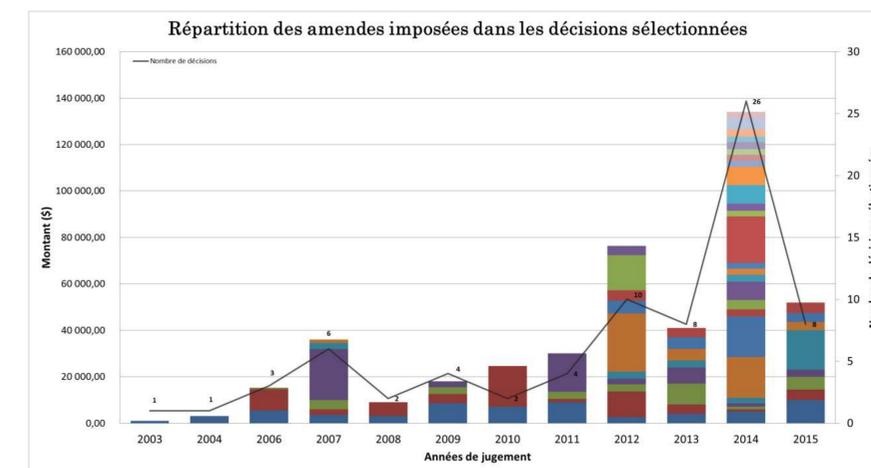


Figure 3—Répartition du nombre et des montants des amendes imposées dans les décisions sélectionnées depuis 2003

La figure 4 présente la répartition des radiations temporaires imposées sur un total de 22 décisions, sur le même modèle que la figure 3 (nombre et durée en mois). Il faut noter que ces figures ne démontrent pas de tendance en particulier, mais juste un reflet des décisions publiées sur le blogue.

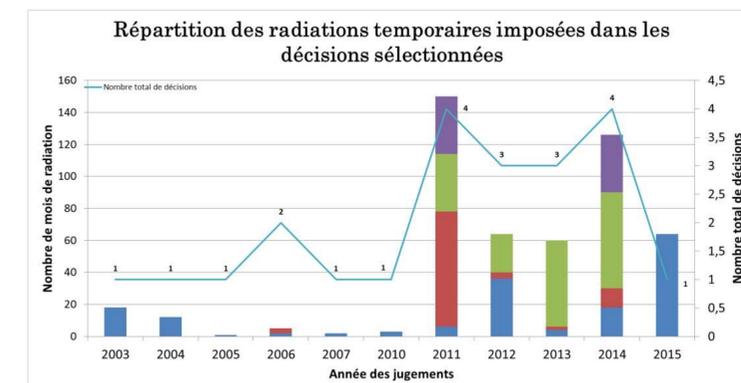


Figure 4— Répartition du nombre et des durées de radiations temporaires imposées dans les décisions sélectionnées depuis 2003

Conclusion

Cette étude démontre la faisabilité de développer un blogue sur la législation pharmaceutique. Le blogue LSS Pharmacie comporte plus de 100 décisions juridiques impliquant les pharmaciens et de nombreux contenus pertinents à la formation des étudiants en pharmacie et pharmaciens. Ce blogue contribue au partage des connaissances en législation pharmaceutique.